EPMN

Managers et Négociateurs

PROGRAMME DE FORMATION

Restaurer le dialogue après une crise

Reconstruire la confiance et remettre une équipe au travail après un conflit, une rupture ou une crise.

DURÉE	2,5 jours - 17,5 h
FORMAT	Classe virtuelle synchrone
TARIF ENTREPRISES	2 100 € net de taxe / participant

Version v1.0 - mise à jour 29 juillet 2026

Organisme certifié Qualiopi - Actions de formation

En bref

Après une crise, les clans s'opposent et les personnes s'évitent. C'est la mission professionnelle qui en fait les frais. Apprenez à restaurer le dialogue.

Objectifs pédagogiques

- distinguer la fin d'une crise de sa résolution relationnelle
- évaluer l'état d'une équipe après une crise
- reconnaître ce qui s'est passé sans rejouer le conflit
- créer un cadre sécurisé pour reprendre la parole
- permettre aux personnes d'exprimer les éléments utiles à la reprise du dialogue
- rétablir des relations de travail permettant de coopérer de nouveau
- accompagner le retour d'un collectif à une coopération durable
- prévenir la réactivation de la crise
- identifier les situations nécessitant l'intervention d'un tiers

Objectifs opérationnels

- [À compléter - Indic. 1] reformuler des objectifs opérationnels distincts des objectifs pédagogiques (verbes d'action mesurables sur le poste)

Public et prérequis

Public visé

Managers, Responsables d'équipe, Dirigeants, Responsables RH, DRH, Chefs de projet, Responsables de service, Toute personne amenée à accompagner une équipe après un conflit ou une crise.

Prérequis

Aucun.

Positionnement

- Questionnaire de positionnement à l'entrée (contexte, situations récurrentes, attentes, auto-évaluation des pratiques) - environ 5 minutes
- Entretien préalable de cadrage possible avec un intervenant EPMN sur demande
- Recueil des besoins d'adaptation éventuels (handicap, contraintes techniques, calendrier)

Programme détaillé

1. Chapitre 1. Comprendre l'état d'une équipe après une crise

- Distinguer la fin d'une crise de sa résolution relationnelle
- Évaluer les traces laissées sur les personnes et le collectif
- Repérer les dynamiques d'évitement et de camps

2. Chapitre 2. Préparer la restauration du dialogue

- Choisir le bon moment et le bon cadre
- Clarifier son rôle et ses limites dans la reconstruction
- Reconnaître ce qui s'est passé sans rejouer le conflit

3. Chapitre 3. Rouvrir et rétablir le dialogue

- Créer un cadre sécurisé pour reprendre la parole
- Permettre à chacun d'exprimer ce qui est utile à la reprise du dialogue
- Rétablir des relations de travail permettant de coopérer de nouveau

4. Chapitre 4. Reconstruire une coopération durable

- Reposer des bases de fonctionnement partagées
- Prévenir la réactivation de la crise
- Identifier les situations nécessitant le recours à un tiers

Modules complémentaires

- Demi-journée complémentaire (3 à 4 semaines après la session de 2 jours) : retour d'expérience à partir des situations rencontrées, analyse collective des pratiques, mises en situation complémentaires et consolidation des acquis.

Méthodes pédagogiques

- [À compléter - Indic. 8 & 9] formaliser les méthodes pédagogiques mobilisées (apports, mises en situation, études de cas, ateliers, entraînements guidés)

Évaluation et sanction

- [À compléter - Indic. 11 & 30] décrire les modalités d'évaluation (diagnostic d'entrée, évaluation des acquis, auto-évaluation, à chaud, à froid à 3 mois)

[À compléter - Indic. 6] préciser la sanction (attestation de présence + certificat de réalisation, art. L.6353-1 du Code du travail)

Modalités pratiques

Durée

2,5 jours - 17,5 h

Format et lieu

Classe virtuelle synchrone - À distance - plateforme de visioconférence

Modalités et délais d'accès

À distance, en classe virtuelle synchrone (visioconférence). Pédagogie active ancrée sur les situations réelles des participants.

[À compléter - Indic. 5] préciser le délai minimal entre la demande d'inscription et l'entrée en formation (ex. 10 jours ouvrés sous réserve de places disponibles)

Tarifs

- Entreprises : 2 100 € net de taxe / participant
- Particuliers : 1 990 € net de taxe / participant
- Indépendants : 1 990 € net de taxe / participant

TVA non applicable - l'EPMN est une association exonérée (art. 261-4-4° du CGI).

Financements

Finançable par votre OPCO.

Prochaines sessions

De nouvelles dates sont en préparation. Contactez-nous pour une session en intra.

Accessibilité

[À compléter - Indic. 26] décrire l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et le référent handicap (adaptations possibles)

[À compléter - Accessibilité numérique] préciser la compatibilité lecteurs d'écran, sous-titrage/transcription, canal de contact alternatif

Équipe pédagogique

[À compléter - Indic. 21] décrire l'équipe pédagogique intervenante et sa qualification (médiateur professionnel EPMN, pédagogie pour adultes, coordination pédagogique)

Référente pédagogique : Anny Lascoux.

Inscription et contacts

[À compléter - Indic. 5] décrire les modalités d'inscription (formulaire en ligne, e-mail, téléphone ; questionnaire de positionnement ; convention et convocation adressées après validation)

Rétractation : 10 jours après signature si vous financez vous-même la formation, 14 jours pour un contrat conclu à distance, les deux délais se cumulant. Annulation par l'apprenant : sans frais jusqu'à 10 jours calendaires avant le démarrage ; entre 4 et 10 jours, 30 % du montant est retenu ; à moins de 4 jours, la totalité reste due, pénalité plafonnée à 30 % pour un consommateur ou une personne physique finançant elle-même sa formation. Abandon en cours de formation : seules sont dues les séquences déjà dispensées et les frais engagés non récupérables, dans la limite du prix convenu ; en cas de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues. Report possible sur une session ultérieure, sur demande écrite adressée au moins 10 jours calendaires avant la date prévue. Détail complet dans nos CGV.

- Informations et devis : contact@epmn.pro
- Réclamations : signalement@epmn.com
- En ligne : www.epmn.pro/formations/restaurer-dialogue